

Légalité des forums de vente

Par **Forge**, le **19/02/2011** à **07:54**

Bonjour à la communauté Juristudiant.

Comme je l'ai signalé dans ma présentation, je m'intéresse à quelques questions de cyberdroit.

Si elles vous paraissent basiques... ne me jetez pas la pierre, mes connaissances juridiques sont très modestes. 

Ma question est la suivante :

Un particulier, personne physique, a-t-il le droit de créer un forum de petites annonces mettant en relation des artisans professionnels (vendeurs) avec des particuliers (acheteurs) ?

Pour préciser : le particulier ne touche aucune rémunération de ce forum ou des transactions susceptibles de se nouer.

Si cette question ne vous évoque rien, ou si jamais vous estimez qu'elle devrait faire l'objet d'une consultation juridique, à quel professionnel dois-je m'adresser ?

Merci pour vos lumières !

Forge